PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION GORKO WAÏ

La réunion a eu lieu à BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE, Villa les Brimbelles, Tessé la Madeleine, 12 rue des Tilleuls.

Le 28 février 2021 à 14h, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Le Président de l'association déclare la séance ouverte. Il précise que les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité des membres présents et représentés.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

1) Bilan de la trésorerie

2) Résumé de l'année 2020 et projets 2021

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

A l'issu des débats entre les membres, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour.

Résolution 1) Bilan de la trésorerie

En 2020, les recettes perçues ont été les suivantes:

Recettes liées aux représentations: 926 €

Recettes liées aux cotisations 2020: €

Dépenses: 1442,09 € dont 927,00 € de prestataires, 200 € de bande son, 199,60 € de publicités et 78 € de frais de tenue de compte.

Le solde de l'exercice est de - 476,09 €.

Le solde du compte est de 1543,26 € au 1er janvier 2020

Résolution 2) Résumé de l'année 2020 et projets 2021

Au cours du 1er confinement, le Trésorier de l'Association a été diagnostiqué positif au COVID et a profité de sa quarantaine pour écrire une nouvelle pièce, Le Rédempteur.

A l'automne, la Complainte du Bipo a été jouée à Paris. 3 représentations sur 12 ont dues êtres reportées en raison du 2nd confinement.

Au début de l'hiver, les répétitions ont commencé pour le Rédempteur. Une 3ème pièce est en cours d'écriture afin de profiter pleinement du couvre-feu.

La cotisation annuelle 2020 des adhérents est versée au Président ou au Trésorier qui se chargeront de reverser les sommes sur le compte bancaire de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h40.
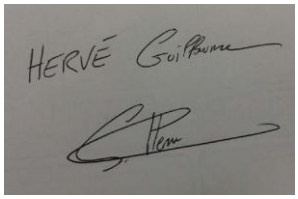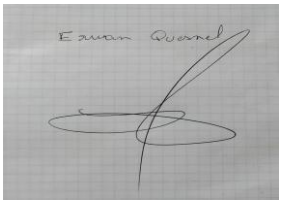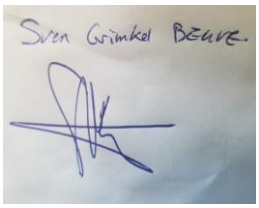
Le 28 Février 2021	Le 28 Février 2021	Le 28 Février 2021
Le Président	Le Secrétaire	Le Trésorier et Président de séance
M. HERVE	M. QUESNEL	M. BEUVE